
COMITÉ CONSULTATIF SPORT ÉTUDIANT

**MERCREDI 25 janvier 2012 à 19H15
Salle de conférences, Polyvalente La Forêt**

Présences :

Jonathan Cossette
Caroline Roy
Serge Paquin
Alain Bilodeau
Marc Désilets

Benoit Gagné
Marie-Josée Théberge
Josée Nolet
Yann Francoeur
Josiane Bélanger

Absences :

Mario Massé

Procès-verbal

1- Mot de bienvenue

Jonathan souhaite la bienvenue, il est 19h20.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Benoit Gagné propose l'adoption de l'ordre du jour.

3- Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 9 novembre 2011

Suite à la lecture, Caroline propose l'adoption du compte-rendu du 9 novembre 2011

4- Correspondance

Il n'y a pas de correspondance

5- Résolution pour les signataires du compte Mouvement Kodiak Inc.

Caroline explique que le Mouvement Kodiak Inc. a un compte à la Caisse Populaire d'Amos. Comme le Mouvement possède sa propre charte, qu'il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec (REQ), et lors de l'organisation de certaines activités spéciales (ex : subventions, financement amassé par le Mouvement Kodiak), il est pertinent de conserver ce compte ouvert malgré le fait que la majorité des opérations financières du sport scolaire soient intégrées dans le budget de la Commission scolaire.

Il est résolu par Josiane Bélanger que Caroline Roy, Jonathan Cossette et Pascal Germain soient nommés signataires du Mouvement Kodiak Inc. pour le compte à la Caisse populaire.

Il est résolu également que Madame Caroline Roy soit mandaté pour compléter toute demande de subvention au nom du mouvement Kodiak.

6- Résolution pour l'autobus Kodiak

Caroline et Jonathan expliquent la situation concernant l'autobus Kodiak. On se rappelle que l'autobus a subi plusieurs bris depuis les dernières années et que pour certains aspects financiers, de sécurité et d'assurance, une réflexion a été faite sur différentes orientations pour les prochaines années. Caroline et Jonathan expliquent les différents documents qui démontrent les scénarios possibles à partir de l'état de situation des 3 dernières années (achat d'un nouvel autobus vs entente avec un transporteur).

Considérant les divers aspects présentés (coûts de réparation, avantages et désavantages des deux scénarios); il est résolu par Benoit Gagné de favoriser une entente avec un transporteur pour les déplacements impliquant les athlètes du sport scolaire de la Commission scolaire Harricana.

7- Rapport campagne d'agrumes

Cette année, la vente d'agrumes a représenté un montant de 64 720 \$. À noter que la qualité des produits est à souligner cette année. Le déroulement de l'opération s'est bien déroulé. Bravo à toutes les personnes impliquées dans cette activité de financement.

8- Participation de Natagan à la campagne de financement

Caroline aborde l'idée que l'école secondaire Natagan pourrait se joindre à la vente d'agrumes. Dans le passé, il y a avait un point de vente à Barraute. De manière à favoriser l'équité entre ce qui est demandé aux athlètes des Authentiques et des Kodiak en matière de financement, il est proposé qu'il y ait une réflexion à ce sujet. La vente d'agrumes est proposée et ce qui est intéressant de ce projet c'est qu'il est clé en main. Cela demanderait un local réfrigéré pour la conservation des agrumes.

Yann, qui représente le sport scolaire de Natagan explique qu'il y a déjà beaucoup de financement pour différents projets à l'école secondaire. Il va toutefois en discuter avec Mario pour regarder les différentes options à ce sujet.

9- Demande de CASH pour visibilité à la vitrine des sports

La Coalition amossoise pour les saines habitudes de vie (CASH) désire afficher un de leur objet publicitaire. L'espace visé est l'une des vitrines à l'entrée du service des sports. La demande est à l'effet que leur objet soit entreposée de manière permanente et que la vitrine soit barrée. Voici les différents aspects traités lors des discussions. L'objet en question affiche des I-pod, qui sont à faire tirer lors des activités de promotion. Le comité se questionne sur la promotion de cet outil particulièrement et n'est pas favorable à ce sujet puisque cela vise en particulier les jeunes. Comme il s'agit d'un objet attrayant, il y a un risque de bris de la vitrine. Finalement, le comité est sensible à l'effet qu'il faut faire attention pour ne pas favoriser un partenaire plus qu'un autre. Le comité est favorable à l'effet que CASH puisse utiliser la vitrine d'une manière ponctuelle pour diffuser ses activités.

10- Présence de parents de joueurs dans l'autobus

Caroline explique qu'il y a des demandes de parents pour être présent dans l'autobus lors des déplacements des joueurs.

Voici l'ensemble des discussions :

Les entraîneurs préfèrent que l'accès soit plutôt restreint aux parents et qu'ils l'offrent selon le contexte.

La gestion des demandes est difficile compte tenu du nombre de places. Dans certains cas, il pourrait y avoir des risques de conflits potentiels. Il faut considérer la dynamique d'équipe. Présentement, il y a des parents qui prennent l'autobus en lien avec leur implication avec l'équipe ou pour l'encadrement des athlètes.

S'il y a des places disponibles, il y a une proposition pour qu'il y ait un prix chargé aux parents et que c'est selon la permission des entraîneurs. S'il y a une permission, une procédure claire devra être établie comprenant par exemple la signature d'un code d'éthique. S'il y a moins de 3 équipes et qu'il y a un nombre de place restreint, il pourrait y avoir 1 place pour 1 parent de joueur pour chaque équipe. Les parents seront toutefois responsables de se trouver un hébergement. Il pourrait y avoir un tarif fixe en région et tarif fixe en province. Comme il ne s'agit pas d'un sujet à traiter de façon urgente, Caroline verra à établir une procédure d'ici les prochains mois pour préciser la démarche.

Il n'y a donc pas de fermeture complète sur le sujet pour le moment et les demandes demeurent recevables. Cependant, le comité est d'avis qu'il faut favoriser le covoiturage entre parents.

11- Projets de formation aux entraîneurs **- (premiers soins, taping, intimidation)**

Caroline souhaite donner des formations aux entraîneurs. Une formation sur les premiers soins est jugée prioritaire. Le « taping » est également une formation souhaitée. Le sujet de la gestion de conflits et d'intimidation est aussi un sujet qui pourrait être abordé pour mieux informer les entraîneurs sur ce phénomène.

12- Demande de l'équipe Cadette AA de Vincent Legault.

Caroline informe les membres du comité à l'effet que l'équipe souhaite aller faire un voyage pour aller voir les Raptors de Toronto.

Il est désigné qu'il y a une campagne de financement par année, soit la campagne d'agrumes. Lorsqu'il y a d'autres initiatives (montage du chapiteau etc.) les montants recueillis restent aux athlètes actuels et futurs du mouvement pour l'achat de matériel.

Les membres du comité sont d'avis que ce projet de financement n'est pas accepté et l'appellation Kodiak ne doit pas être utilisée. Le mouvement Kodiak ne chapeaute pas

ce type d'activité et demande aux équipes de ne pas faire de sollicitation financière pour ce genre d'activités.

Les entraîneurs doivent bien présenter aux joueurs et aux parents cette vision, donc, il est à prévoir une contribution des parents et des jeunes pour défrayer les coûts de ce voyage.

13- Varia :

Il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour.

14- Évaluation de la rencontre :

Belle rencontre remplie, bonnes discussions, bon déroulement

15- Fin de la rencontre :

Caroline propose la fin de la rencontre, il est 21h02.

16- Date de la prochaine rencontre :

À déterminer, possiblement à la mi-avril selon les besoins.